

Paris, le 5 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Recherche : Groupama s'associe au Cnam  
pour étudier « la dynamique des territoires » en Rhône-Alpes Auvergne**

Groupama et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ont officialisé le 27 mars 2015 la signature d'un contrat de recherche sur la « dynamique des territoires ». Cette étude, pilotée par la Fédération Nationale Groupama et menée sur les territoires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, servira à mieux identifier la dynamique de développement de cette région et à anticiper ses évolutions afin de nourrir les orientations stratégiques de l'entreprise.

**Un croisement des expertises pour mieux comprendre les mutations des territoires**

Groupama a fait appel à la Chaire de prospective et développement durable du Cnam pour mettre au point une analyse de la dynamique de développement des territoires de l'une de ses caisses régionales : Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Il s'agit du premier contrat de recherche signé à la fois par la Fédération Nationale Groupama et par le Cnam dans le domaine des sciences sociales.

Acteur historique et fortement ancré sur les territoires, Groupama bénéficie de l'expertise terrain de ses 43 000 élus, véritables relais des clients sociétaires. Dans un contexte marqué par de nombreuses évolutions, il est devenu indispensable d'analyser plus en profondeur les changements qui se produisent dans la société et sur les différents marchés où Groupama est présent.

*« Ce premier contrat de recherche pour la Fédération Nationale Groupama est l'opportunité d'illustrer la performance du modèle mutualiste, créateur de valeur, tant par sa contribution à l'essor des territoires qu'au développement du Groupe lui-même. L'enjeu pour Groupama est de consolider son identité comme acteur de proximité et ancré sur ses territoires, dans un contexte en pleine mutation »* a déclaré Marc Fossex, Directeur de la Fédération Nationale Groupama.

**Une démarche de prospective nécessaire au développement de l'entreprise**

L'enjeu pour ce projet pilote est de déboucher sur une grille de lecture des mutations impactant les territoires de Groupama Rhône Alpes Auvergne. Cette démarche vise à examiner les conséquences de ces mutations sur la caisse régionale, son identité et son mode de fonctionnement afin de relever les défis qui s'imposent.

*« Ce partenariat nous donne l'opportunité d'apporter une dimension économique et sociétale à notre Caisse régionale dans son rôle d'ancrage dans les territoires. L'éclairage complémentaire apporté par les spécialistes chercheurs du Cnam nous permettra de mieux comprendre les territoires et leurs évolutions afin d'adapter l'organisation de notre entreprise, au service de la*

*satisfaction des sociétaires et des enjeux de développement* » a déclaré Francis Thomine, Directeur général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

Plusieurs séances de travail sont prévues avec des chercheurs du Cnam, des experts externes et des représentants de Groupama afin de croiser des données externes (démographiques, économiques, sociologiques...) avec les études internes réalisées par la caisse régionale. Cette analyse, dont les résultats seront communiqués à Groupama Rhône-Alpes Auvergne fin 2015, permettra d'adapter les orientations stratégiques de la caisse régionale à l'évolution de son environnement.

*« Ce projet pionnier et emblématique s'inscrit pleinement dans la volonté du Cnam de développer le lien entre le monde universitaire et le milieu des entreprises. C'est en écoutant et développant les territoires, aux côtés d'acteurs comme Groupama, que le Cnam réussira sa mission confiée par l'État de contribution à la formation professionnelle, au développement des entreprises ainsi qu'à la relance économique »* a expliqué Olivier Faron, Administrateur général du Cnam.

Contact presse Cnam : Matthieu Huvelin / 01 40 27 29 34 / [matthieu.huvelin@cnam.fr](mailto:matthieu.huvelin@cnam.fr)

Contact presse Groupama : Caroline Le Roux / 01 44 56 76 40 / [caroline.le-roux@groupama.com](mailto:caroline.le-roux@groupama.com)

Contact presse Groupama Rhône-Alpes Auvergne : Pascale Eymard / 04 72 85 51 04 / [peymard@groupama-ra.fr](mailto:peymard@groupama-ra.fr)

### **À propos du Cnam**

*Le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes, placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Il pilote un réseau de 30 centres régionaux et de 158 centres d'enseignement, dont le siège est à Paris. Les parcours de formation, modulaires et individualisés, débouchent sur des diplômes de l'enseignement supérieur, du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3<sup>e</sup> cycle, ou sur des certificats attestant de compétences dans des métiers bien identifiés. Chaque année le Cnam accueille près de 80 000 élèves sur tout le territoire national et à l'étranger. Pour aller plus loin : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr).*

### **A propos de la Fédération Nationale Groupama**

*Expression du mutualisme et de la représentation des sociétaires, la Fédération Nationale Groupama a été créée début 2004, sous la forme d'une association Loi 1901, à laquelle adhèrent seules les Caisses régionales. Elle exerce une triple mission :*

- Détermination et contrôle des orientations générales du groupe mutualiste,
- Rôle d'Organisation Professionnelle Agricole,
- Promotion et développement de la vie mutualiste

*Pour aller plus loin : [www.groupama.com](http://www.groupama.com)*

### **A propos de Groupama Rhône-Alpes Auvergne**

*Groupama Rhône-Alpes Auvergne est une entreprise mutualiste qui rayonne sur 12 départements : l'Ain, l'Allier, le Cher, l'Isère, la Loire, la Haute-Loire, la Nièvre, le Puy de Dôme, le Rhône, la Saône et Loire, la Savoie, la Haute-Savoie. Elle compte 580 000 sociétaires, particuliers, agriculteurs, artisans, commerçants, entreprises, coopératives, servis par 2 000 collaborateurs, et 6 800 élus de Caisse locales. Elle développe une stratégie définie pour le moyen terme : « Devenir un acteur majeur du tissu économique et social de ses territoires ». Celle-ci s'appuie sur une démarche d'amélioration continue de la qualité de service de proximité rendu aux sociétaires, et sur une politique d'engagement sur ses territoires, par des partenariats noués avec les organisations économiques, professionnelles, sportives, culturelles, et socio-économiques.*